



**GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE**  
**ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT**

**Résolution 6 – 2012M**

**Élaboration de la loi ontarienne sur la protection des Grands Lacs**

**ATTENDU QUE** les Grands Lacs et le Saint-Laurent sont la plus importante réserve d'eau douce au monde, la source d'eau potable de plus de 40 millions de personnes et qu'ils offrent d'importants bénéfices économiques, environnementaux et sociaux à de nombreuses communautés;

**ET ATTENDU QUE** les Grands Lacs et le Saint-Laurent font face à de nouveaux défis liés à l'urbanisation croissante, à la croissance de la population, aux changements climatiques et aux espèces envahissantes, qui viennent ajouter aux stress qui affectent les Lacs, et que les municipalités sont en première ligne, face à ces changements, avec des coûts en hausse et des plaintes relatives à l'inondation de sous-sols, à l'érosion autour de routes et de ponts de première importance, aux déversements soudains d'immenses quantités d'eaux de ruissellement, à la formation d'algues, à l'arrivée de plantes envahissantes qui prennent le dessus des rivages, à la baisse du niveau des lacs qui expose les prises d'eau et augmente les besoins de dragage;

**ET ATTENDU QUE** la protection et la restauration des Grands Lacs exigent un leadership, une coordination et un financement soutenu et dédié de la part de tous les ordres de gouvernement, comme l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, la Great Lakes Restoration Initiative américaine, le Plan Saint-Laurent et l'Accord Canada-Ontario concernant l'écosystème du bassin des Grands Lacs;

**ET ATTENDU QUE** les municipalités et les autorités locales investissent plus de 15 milliards de dollars dans la protection et la restauration des Grands Lacs et du Saint-Laurent;

**ET ATTENDU QUE** l'Ontario envisage l'adoption d'une nouvelle loi visant à protéger les Grands Lacs et que plusieurs maires ont participé aux discussions et se sont montrés favorables à ses premières ébauches;

**POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE** les membres de l'Alliance endossent le principe selon lequel la protection et la restauration des Grands Lacs exigent un leadership, une coordination et un financement soutenu et dédié de la part de tous les ordres de gouvernement, y compris une participation directe des municipalités et la



consultation des municipalités dans l'élaboration des engagements et dans leur mise en œuvre;

**ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE** les membres de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent soutiennent pleinement l'élaboration et la mise en œuvre d'une loi sur la protection des Grands Lacs et des règlements qui en découlent par le gouvernement de l'Ontario, et que les membres demandent au gouvernement de l'Ontario de reconnaître officiellement les municipalités en tant que partenaires fondateurs des initiatives de protection du littoral et de l'ensemble des Grands Lacs et du Saint-Laurent;

**ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE** les membres de l'Alliance soutiennent une augmentation du soutien financier aux projets locaux, dans le cadre de la loi sur la protection des Grands Lacs, y compris pour des initiatives comme le réaménagement des rives, les infrastructures (y compris les infrastructures vertes), les espèces envahissantes, les plages, les sentiers récréatifs et d'autres améliorations des rives;

**ET IL EST ENFIN RÉSOLU QUE** l'Alliance continuer à travailler en collaboration avec le gouvernement de l'Ontario, en conformité avec le protocole de coopération, afin d'aider à améliorer les rives et le littoral, à réduire les algues et autres nuisances, à réduire les déversements d'eaux de ruissellement dans les lacs, à renforcer la sensibilisation et les initiatives auprès de la population de façon intégrée, afin d'améliorer la qualité de l'eau à proximité des rives et d'explorer des manières de mieux intégrer la planification et la gestion des infrastructures liées à l'eau, aux eaux usées et aux eaux de ruissellement, selon les besoins;

Signé ce 27<sup>e</sup> jour de juin 2012

---

Brian McMullan, président  
Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent  
Maire de St. Catharines